



Réseau européen « La santé n'est pas à vendre » dans le cadre de la campagne « G7-Health : Not on my body », Ancône (Italie), 9-11 octobre 2024

Session internationale « Public health under the pressures of commercialisation : critical international perspectives », 11 octobre 2024, Cinema Azzurro, Via Tagliamento, 39 Ancona (Italie)

Proposition pour la *Déclaration d'Ancône 2024*

« Soins de santé et santé publique pour tous » (SSPT)

(Octobre 2024)

Le réseau européen "La santé n'est pas à vendre" et d'autres organisations contre la privatisation des soins de santé se sont réunis à Ancône (Italie) pour contester le contenu de la réunion du G7-Santé qui s'y tiendra du 9 au 11 octobre 2024 et pour remettre en question l'approche commerciale, néolibérale et réductionniste de la santé adoptée par ses gouvernements.

Un appel à l'action alternatif, progressiste et mondial, basé sur le droit universel à des soins de santé égaux, solidaires, humanitaires et gratuits pour tous, indépendamment du statut racial, religieux, politique, économique, social ou de tout autre statut, est proposé et lancé. Afin d'atteindre cet objectif, une déclaration a été élaborée et proposée à la session internationale « *Public Healthcare under commercialisation pressures : critical international perspectives* », le 11 octobre 2024 au Cinema Azzurro, Via Tagliamento, 39 Ancona (Italie). Le projet élaboré avant la réunion, distribué aux participants par courrier électronique et par d'autres moyens informatiques, a été publié sur le site web de la campagne (<https://nog7ancona.noblogs.org/>). La Déclaration, révisée sur la base des contributions et des commentaires reçus sur maurizio.manno@unina.it avec copie à nog7ancona@protonmail.com avant le **jeudi 10 octobre 2024**, a été approuvée par l'Assemblée générale du « G7-Santé : Pas sur mon corps » le vendredi 11 octobre, et a été réaffichée sur le site web pour être mise à disposition dans le monde entier. La déclaration, complétée par un point supplémentaire, le neuvième, approuvé par l'Assemblée générale le 11 octobre, sera régulièrement mise à jour, sur la base des contributions de la communauté internationale des militants des soins de santé et de la santé publique.

1. Introduction : Le paradoxe de la santé publique

Ces dernières années, des progrès considérables ont été réalisés à l'échelle mondiale dans le domaine des sciences médicales moléculaires et cliniques, ainsi que dans celui des nouveaux médicaments, des outils de diagnostic remarquablement performants, des technologies de communication et d'information ultrarapides, et bien d'autres encore. Malgré cela, les **actions préventives, les diagnostics, les thérapies et les soins de santé en général ont diminué** pour la grande majorité de la population mondiale. En termes relatifs et, dans de nombreux domaines, même en termes absolus. L'accès aux soins primaires, en termes de temps, de distance et de services disponibles, est limité, voire inexistant dans de nombreux pays ou régions du monde. Sans parler de la couverture, de l'efficacité et de l'efficience de la

santé publique. Les coûts individuels des soins de santé augmentent à un point tel que même dans les pays riches ou relativement riches, une partie importante de la population doit de plus en plus renoncer à des soins de base. Dans les pays à revenu élevé ou moyen supérieur, selon la classification de l'OMS et de la Banque mondiale, ceux qui disposent d'un système d'assurance et ceux qui disposent d'un système public gratuit semblent être touchés de la même manière. Sans parler des pays à revenu moyen inférieur ou faible, où la plupart des gens sont confrontés à de graves carences, voire à une pénurie totale d'équipements et de services de santé.

Les raisons du déclin des soins de santé sont complexes. L'instabilité politique, les privations économiques et sociales, la faiblesse constitutive ou le déclin progressif des infrastructures de santé publique sont des causes importantes dans certains pays. La faiblesse des investissements, le manque de rémunération et de motivation du personnel sanitaire, l'incompétence ou les intérêts privés dans la gestion à court ou à long terme des soins de santé et de la santé publique sont plus importants dans d'autres pays. Les politiques de santé fondées sur le libre marché, en particulier pour les médicaments, comme l'a montré la récente pandémie de Covid-19, se sont révélées inadéquates, voire incapables, voire complices, de faire face à la situation d'urgence. Récemment, les effets des stratégies de la Banque mondiale sur les pays à faible revenu et les résultats de l'austérité de l'UE sur les États membres européens pendant la crise économique de 2008, sont probablement les principaux facteurs qui ont conduit à des coupes sombres et à la commercialisation des services de santé, ce qui se traduit actuellement par une privatisation toujours plus importante des structures et du personnel. En effet, l'objectif d'un système de santé privé, et non d'un service, est de réaliser un profit économique, alors que l'objectif d'un service de santé public, et non d'un système, est ou devrait être de fournir des soins de santé gratuits à l'ensemble de la population. Tous ces facteurs ont créé un cercle vicieux qui accroît les inégalités et l'inefficacité des soins de santé dans le monde.

L'objectif de cet événement est de discuter des principales faiblesses et des principaux défis en matière de soins de santé et de santé publique dans le monde aujourd'hui et, éventuellement, d'identifier des propositions d'actions pour des solutions efficaces et durables à l'échelle mondiale. Nous souhaitons également aborder les bases éthiques et la viabilité pratique de systèmes de santé idéaux fortement basés sur la prévention, les soins de santé personnalisés, l'utilisation parcimonieuse des ressources publiques et le respect des communautés locales et de leurs traditions humaines, culturelles et sociales. La conférence se veut systématique et universaliste dans son analyse, mais en même temps pragmatique et concrète dans ses résultats. Le message de la conférence est constitutivement critique à l'égard du contenu de la réunion du G7-Santé qui se tiendra à Ancône du 9 au 11 octobre 2024, car il considère que l'approche des gouvernements du G7 en matière de soins de santé et de santé publique, orientée vers le privé, basée sur le marché et commerciale, est biaisée, substantiellement contraire à l'éthique et inadéquate pour promouvoir des soins de santé et une santé publique universels, équitables et gratuits pour tous, dans toutes les conditions.

2. Objectifs

L'objectif de ce document est de vérifier l'état de l'art et l'opinion actuelle, parmi les diverses organisations dans différentes parties du monde, sur le statut et les progrès réalisés globalement par les soins de santé et la santé publique en tant que droit universel pour tous et partout. Une campagne internationale sera mise en place pour réviser et promouvoir la diffusion mondiale de la Déclaration comme moyen de soutenir l'OMS dans son effort pour réaliser, partout et pour tous, le droit d'être en bonne santé. Les objectifs fondamentaux de la Déclaration sont donc, sans s'y limiter, les suivants :

- réaffirmer que les soins de santé universels, équitables et gratuits et la santé publique sont des droits humains fondamentaux pour tous, et demander à l'ONU de modifier l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH).

- encourager l'OMS à agir auprès des gouvernements et des parties prenantes pour qu'ils accordent une plus grande attention aux déterminants socio-économiques de la santé et pour promouvoir la justice sociale au niveau mondial, en tant que base contraignante pour toutes les initiatives de l'OMS à tous les niveaux.

- Promouvoir l'équité, la démocratie, l'efficacité et l'impartialité dans la législation, la gestion et l'évaluation des systèmes et services de santé.

3. Proposition de déclaration

L'Assemblée de la campagne « G7 Health : Not on my Body », comprenant les activistes du Réseau européen «*La santé n'est pas à vendre* » et les autres organisations participant aux initiatives en opposition à la réunion du G7 Santé qui se tiendra à Ancône, Italie, du 9 au 11 octobre 2024, propose à l'évaluation et à l'approbation les 9 points suivants.

1 Les soins de santé et la santé publique sont un **droit humain universel fondamental** pour toutes les personnes, en particulier les plus vulnérables en raison de l'âge, du sexe, de l'état de santé ou d'autres fragilités, et pour toutes les femmes qui devraient avoir le droit de contrôler leur propre fertilité et leur reproduction de manière autonome. Ces droits doivent être promus, protégés et garantis en toutes circonstances, y compris en cas de guerre ou de catastrophe naturelle, économique ou politique.

2 Nous stimulons l'OMS à promouvoir la mise en œuvre des 17 objectifs de l'Agenda 2030 pour un **développement durable** couvrant tous les déterminants sociaux, environnementaux et économiques de la santé dans les pays développés et en développement, en tenant compte des objectifs communs mais aussi des réalités nationales et régionales différentielles, des capacités, des niveaux de développement et du contexte, y compris les ressources sanitaires et les catastrophes environnementales.

3 Nous voulons que les gouvernements fournissent un **financement public** suffisant et équitable pour les soins de santé afin de prévenir la pénurie de personnel de santé et de garantir la meilleure qualité de soins pour les patients et les meilleures conditions de travail pour les professionnels de la santé grâce à un recrutement adéquat et constant afin de protéger les pays les plus faibles de la fuite des professionnels vers les pays les plus riches.

4 Nous voulons que l'accessibilité aux soins de santé soit garantie à tous les individus, y compris sur le plan économique, géographique, culturel, temporel et logistique. Nous voulons des politiques pharmaceutiques nationales, régionales et internationales qui répondent aux besoins de tous les citoyens et du Sud du monde, et non à ceux de « Big Pharma ».

5 Nous soutenons les **systèmes et les services de santé publique**, payés par les citoyens et travaillant pour les citoyens, et non pour le profit. Nous soutenons donc fermement les politiques locales, nationales, régionales et internationales qui protègent les personnes et les travailleurs de la santé des dérives commerciales, de la gestion axée sur le profit et des gestionnaires financiers.

6 Un effort doit être fait globalement à tous les niveaux pour renforcer la **démocratie** et les processus démocratiques dans les soins de santé et la santé publique, par une participation constitutive aux décisions des représentants qualifiés des patients et des syndicats des travailleurs de la santé.

7 Un consensus international est nécessaire pour parvenir à un traitement ouvert, partagé et équilibré des **conflits d'intérêts** dans l'administration et la gestion des soins de santé et de la santé publique, conformément aux normes éthiques et professionnelles les plus élevées.

8 Nous croyons fermement que, pour atteindre l'objectif des soins de santé et de la santé publique pour tous, une pression constante doit être maintenue sur l'activité des gouvernements et de l'OMS afin de restaurer et d'actualiser les principes démocratiques présents dans la **Déclaration d'Alma Ata** mise à jour en 1978.

9 Nous réaffirmons pour tous les travailleurs de la santé le devoir, inscrit dans le serment d'Hippocrate, de traiter tous les patients, avec les mêmes scrupules et le même engagement, indépendamment de toute différence de race, de religion, de nationalité, de statut social et d'idéologie politique, et nous demandons l'arrêt du génocide en Palestine et que la communauté internationale soit autorisée à apporter toute l'aide humanitaire nécessaire à la population civile épuisée par une année de guerre.

4. Références

1. Site web de l'OMS (20 septembre 2024)

L'OMS est invitée à revenir à la Déclaration d'Alma-Ata

Conférence internationale sur les soins de santé primaires

La Déclaration d'Alma-Ata de 1978 est l'un des principaux jalons du XXe siècle en matière de santé publique et identifie les soins de santé primaires comme la clé de la réalisation de l'objectif de la santé pour tous. Voici quelques extraits de la déclaration :

- La Conférence réaffirme avec force que la santé, qui est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité, est un droit fondamental de l'homme et que l'accession au niveau de santé le plus élevé possible est un objectif social mondial très important, dont la réalisation exige l'action de nombreux autres secteurs sociaux et économiques, en plus du secteur de la santé.

- L'inégalité flagrante actuelle de l'état de santé des populations, en particulier entre les pays développés et les pays en développement, ainsi qu'à l'intérieur même des pays, est inacceptable sur les plans politique, social et économique et concerne donc tous les pays.

- Les personnes ont le droit et le devoir de participer individuellement et collectivement à la planification et à la mise en œuvre de leurs soins de santé.

- Les soins de santé primaires sont des soins de santé essentiels fondés sur des méthodes et des technologies pratiques, scientifiquement valables et socialement acceptables, rendus universellement accessibles aux individus et aux familles de la communauté grâce à leur pleine participation et à un coût que la communauté et le pays peuvent se permettre de maintenir à chaque stade de leur développement, dans un esprit d'autosuffisance et d'autodétermination. Il fait partie intégrante du système de santé du pays, dont il est la fonction centrale, et du développement social et économique global de la communauté. Il constitue le premier niveau de contact des individus, des familles et des communautés avec le système national de santé, en rapprochant le plus possible les soins de santé des lieux de vie et de travail.

- Un niveau de santé acceptable pour tous les peuples du monde d'ici l'an 2000 peut être atteint par une utilisation plus complète et meilleure des ressources mondiales, dont une partie considérable est aujourd'hui consacrée aux armements et aux conflits militaires. Une véritable politique d'indépendance, de

paix, de détente et de désarmement pourrait et devrait libérer des ressources supplémentaires qui pourraient être affectées à des fins pacifiques et, en particulier, à l'accélération du développement social et économique, dont les soins de santé de base, en tant qu'élément essentiel, devraient avoir leur juste part.

Commentaire : En dépit, ou plutôt en raison, du profil très élevé et de l'ambition des trois pages et des dix points de la Déclaration d'Alma Ata, son objectif, à savoir la réalisation d'un « niveau de santé acceptable pour tous les peuples du monde d'ici à l'an 2000 », est resté bien en deçà des espérances.

2. <https://oldwp.phmovement.org/phm-declaration-at-8th-global-conference-on-health-promotion-2013-2> (20 septembre 2024)

Déclaration de PHM lors de la 8e Conférence mondiale sur la promotion de la santé (2013)

Promouvoir la santé pour tous et la justice sociale à l'ère du capitalisme mondial : un appel à l'action du Mouvement pour la santé des peuples à la 8e Conférence mondiale sur la promotion de la santé, Helsinki, Finlande (14 juin 2013)

Commentaire : Les militants du People's Health Movement se sont réunis lors de la 8e Conférence mondiale de l'OMS sur la promotion de la santé pour critiquer la déclaration officielle de la conférence et élaborer un appel à l'action progressiste fondé sur de solides principes de justice sociale.

3. <https://www.un.org/en/about-us/universal-declaration-of-human-rights>

Déclaration universelle des droits de l'homme

Article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.(....)
